

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : de nouveaux publics prioritaires éligibles à la vaccination

Angoulême, le 23 avril 2021

Le Gouvernement a complété ce jour la liste des personnes **de plus de 55 ans** prioritaires à la vaccination avec les **professionnels du secteur de l'hébergement d'urgence**.

Celle-ci intègre désormais les personnes travaillant dans les structures suivantes :

- centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- centres d'hébergement d'urgence (CHU) ;
- hôtels sociaux ;
- centres d'hébergement spécialisés (CHS) pour malades Covid-19 ;
- maisons relais et pensions de famille ;
- centres d'accueil de jour ;
- Équipes mobiles ou maraudes de rue ;
- foyers de travailleurs migrants (FTM) ;
- résidences sociales (ex-FTM, autres que FJT) ;
- foyers de jeunes travailleurs (FJT).

Les modalités de prises de rendez-vous dans les cinq centres de vaccinations indiqués dans le tableau ci-dessous, demeurent inchangées.

Centre de vaccination	Plages d'ouverture	Prise de rendez-vous
<i>CH d'Angoulême</i>	Jeudi 22, vendredi 23 et dimanche 25 avril 2021	Doctolib
<i>CH de Cognac Centre de vaccination Les Vauzelles</i>	Jeudi 22 et dimanche 25 avril 2021	Doctolib
<i>CH de Confolens</i>	Vendredi 23 et samedi 24 avril 2021	Téléphone : 05 45 84 40 11

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

CH de Ruffec	jeudi 22 avril 2021	Doctolib
CH du Sud-Charente	Jeudi 22 et samedi 24 avril 2021	Doctolib

Coordonnée par la préfecture de la Charente et la délégation départementale de l'ARS, cette opération de vaccination se déroulera en étroite concertation avec les collectivités locales, les personnels des centres hospitaliers, et les professionnels de santé, dans la limite des doses disponibles livrées dans les centres de vaccinations et auprès des médecins, infirmiers libéraux et pharmacies.

Nous appelons à la patience celles et ceux qui ne parviendraient pas à prendre rendez-vous dans les tous prochains jours, les livraisons de doses allant se poursuivre et s'intensifier jusqu'à l'été.

Dans l'attente, le respect des gestes barrières reste la première des protections contre le virus pour soi-même et pour les autres.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle